

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

DECISION DU PRESIDENT N° 1/2023

Objet : Marché de prestation de services en procédure adaptée relatif aux contrôles des dispositifs d'assainissement non collectifs

Le Président de la Communauté de Communes Val 81,

- Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la délibération n° 2020/35 du Conseil communautaire du 24 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Président ;
- Vu la consultation en procédure adaptée faite via le profil acheteur AWS le 8/11/2022 et la publication dans « La DEPECHE DU MIDI » le 10/11/2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : D'attribuer le marché de prestation de services cité en objet à la société AQUALIS, dont l'offre se présente comme suit :

Prestations	Tâche	PU HT
CONTROLE DES INSTALLATIONS NEUVES OU REHABILITEES	Contrôle de conception	104.00 €
	Contrôle d'exécution	104.00 €
	Visite supplémentaire	47.00 €
	Frais de déplacement pour visite non réalisable	47.00 €
CONTROLE DES INSTALLATIONS EXISTANTES	Contrôle de conformité dans le cadre d'une vente	104,00 €
	Contrôles de bon fonctionnement	76.00 €
	Visite supplémentaire	47.00 €
	Frais de déplacement pour visite non réalisable	47.00 €

Article 2 : De signer ledit marché de prestation de services.

Envoyé en préfecture le 24/01/2023
Reçu en préfecture le 24/01/2023
Affiché le
ID : 081-248100497-20230119-2023DECISION01-AU

Fait à Valence d'Albigeois, le 19 janvier 2023.


Guy GAYALDA.